



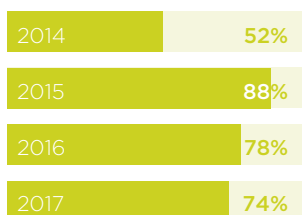
Date d'adhésion : juin 2011
Population : 53,88 millions

Tanzanie



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La formulation du Plan d'action national multisectoriel pour la nutrition (NMNAP) 2016-2021 a réuni tous les acteurs, et sa validation le 6 septembre 2017 a rassemblé un nombre record de secrétaires permanents. L'élaboration d'un tableau de bord pour la nutrition, la tenue annuelle de réunions de planification et de budgétisation au niveau régional, l'examen des outils de supervision, l'analyse des goulots d'étranglement des secrétariats régionaux et des autorités gouvernementales locales, ainsi que la formation des ins-

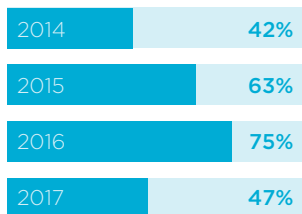
tructeurs nationaux sur le kit de communication pour la nutrition, le changement social et de comportement, Mkoba wa Siku 1 000, (qui favorise les bons comportements pour améliorer la nutrition maternelle et infantile) : tous ces éléments ont permis la mise en œuvre de mesures conjointes. En outre, le Réseau du secteur privé SUN travaille avec plus de 90 entreprises et le Partenariat pour la nutrition en Tanzanie collabore avec le Groupe parlementaire pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les droits de l'enfant.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

L'adoption du NMNAP est, du point de vue politique et stratégique, une très bonne mesure, en dépit du retard pris dans la finalisation de la Politique sur l'alimentation et la nutrition, actuellement en attente d'approbation par le gouvernement. L'année 2016 a été marquée par l'entrée en fonction du cinquième gouvernement tanzanien et la constitution d'un nouveau Parlement. Le Partenariat pour la nutrition en Tanzanie (PANITA) a, quant à lui, mobilisé le soutien des parlementaires pour le NMNAP entre avril et juin 2017.

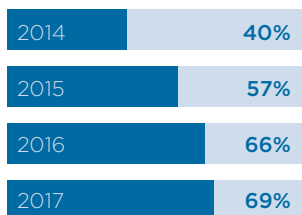
Le gouvernement a émis une circulaire mise à jour concernant les directives budgétaires, qui demande aux conseils d'accroître les fonds alloués annuellement à la nutrition des enfants de moins de 5 ans. Le Vice-président a été nommé ambassadeur de la nutrition et le Ministère des finances et de la planification a annoncé en octobre 2016 que le gouvernement investirait 115 millions de dollars US sur les 268 millions de dollars US nécessaires à la mise en œuvre du NMNAP, ce qui encouragera les donateurs à collaborer.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

L'élaboration et l'adoption d'un cadre commun de résultats, de ressources et de redevabilité (CRRAF) multi-acteurs et multisectoriel pour mesurer l'évolution de la mise en œuvre du NMNAP représentent un accomplissement majeur. Il reste néanmoins difficile de s'assurer que les parties prenantes alignent leurs cadres de suivi avec le CRRAF et qu'elles soumettent

un rapport annuel lors de l'examen multisectoriel conjoint. Au cours de ce processus, la liste de vérification du Mouvement SUN permettant d'évaluer la qualité des plans nationaux de nutrition a été utilisée et le NMNAP satisfait à tous les critères. En 2017, la malnutrition a été intégrée aux rapports hebdomadaires du système d'information de santé.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Bien que des progrès aient été réalisés dans le suivi des dépenses et des allocations de fonds en matière de nutrition pour la période 2016-2017, les mécanismes doivent être renforcés. En Tanzanie, le financement public et la gestion des résultats en matière de nutrition restent faibles dans leur ensemble et auraient par conséquent besoin d'un renforcement

des capacités et des systèmes. Une telle démarche s'avère également nécessaire dans le cadre des audits sociaux et de la redevabilité. De plus, un deuxième examen des dépenses publiques aura lieu en 2017. Un groupe de travail pour la mobilisation des ressources a été formé dans le but de développer la stratégie du NMNAP (2016-2021) et d'en assurer le suivi.



PRIORITÉS 2017-2018

- Organiser le quatrième examen multisectoriel conjoint en septembre 2017 et finaliser la mise en place des structures multisectorielles de coordination ;
- Assurer le suivi de la validation de la nouvelle version de la Politique sur l'alimentation et la nutrition ;
- Renforcer la mise en œuvre et l'application des documents législatifs en matière de nutrition ;
- Développer une stratégie qui établit des liens entre la nutrition, l'environnement et les changements climatiques ;
- Rendre opérationnel le système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (MEAL) du NMNAP ;
- Développer une stratégie de mobilisation des ressources pour le NMNAP.